

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

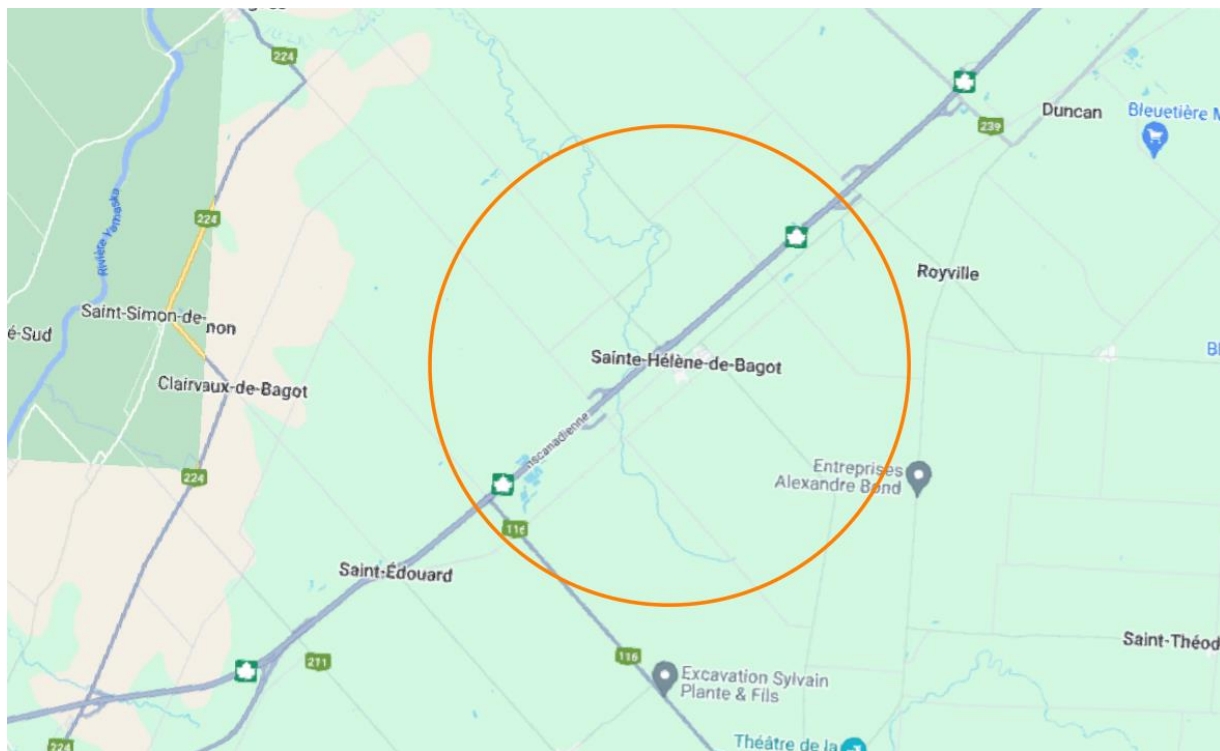
Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Cas d'influenza aviaire dans la région de Sainte-Hélène-de-Bagot

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a informé l'EQCMA en fin de journée hier d'un cas d'influenza aviaire dans un troupeau de volailles commerciales non-contingentées situé dans la région de Sainte-Hélène-de-Bagot près de Saint-Hyacinthe à la suite de résultats d'analyses obtenus du laboratoire du MAPAQ.

L'EQCMA émet donc une zone à risque préliminaire pour cette région, le temps que l'ACIA émette sa zone de contrôle primaire. Afin de minimiser le risque de propagation de la maladie chez les autres fermes avicoles de la région, il est recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole d'éviter le plus possible de circuler dans cette zone délimitée par une ligne de couleur orange sur la carte ci-dessous. Pour toute activité essentielle, veuillez-vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).



Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation